Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202261-20260306-260306_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE PLOUMILLIAU

N°260306-04

SEANCE DU 06 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-sept-heures, le Conseil d'administration de la caisse des écoles de Ploumilliau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Yann KERGOAT.

Nombre de sociétaires : 10 **Présents :** 8 **Votants :** 8 **Procurations** : 0

PRESENTS : KERGOAT Yann, TURPIN Sylvie, DUBUIS Carole, THOMAS Frédéric, FERNANDES DA SILVA Anastasia, LE FLO'CH Aurélie, BADEL Camille, GUEGUEN Annie.

ABSENTS : CUZIAT Lydiane, LE QUELLEC Laurent

OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES CANTINE GARDERIE

Sur proposition de M. Le Trésorier de Lannion par courriers du 19 août 2025 et du 18 juillet 2025, dans lequel il est précisé que les non-valeurs présentées ont fait l'objet des poursuites prévues par la réglementation et ont été exercées en fonction des seuils fixés au niveau départemental,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants d'un montant total de 579.46 € pour la première liste et 23.67 € pour la seconde liste concernant des dettes de cantine et de garderie

N° de la liste : 7507280315

EXERCICE	PIECE	MOTIFS	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2024	T-1622-1	Surendettement et décision effacement de dette	83- CANTINE -ENFANTS	6542	24.00 €
2024	T-1465-1	Surendettement et décision effacement de dette	83- CANTINE -ENFANTS	6542	29.00 €
2024	T-446-1	Surendettement et décision effacement de dette	83- CANTINE -ENFANTS	6542	1.09 €
2024	T-1301-1	Surendettement et décision effacement de dette	83- CANTINE -ENFANTS	6542	31.50 €
2024	T-769-1	Surendettement et décision effacement de dette	83- CANTINE -ENFANTS	6542	38.00 €
2024	T-1361-1	Surendettement et décision effacement de dette	87- CRECHE GARDERIE	6542	48.60 €
2024	T-956-1	Surendettement et décision effacement de dette	83- CANTINE -ENFANTS	6542	53.00 €
2024	T-1526-1	Surendettement et décision effacement de dette	87- CRECHE GARDERIE	6542	64.40 €
2024	T-833-1	Surendettement et décision effacement de dette	87- CRECHE GARDERIE	6542	80.32 €
2025	T-159-1	Surendettement et décision effacement de dette	87- CRECHE GARDERIE	6542	82.00 €
2024	T-509-1	Surendettement et décision effacement de dette	87- CRECHE GARDERIE	6542	3.51 €
2024	T-1042-1	Surendettement et décision effacement de dette	87- CRECHE GARDERIE	6542	124.04 €
				TOTAL	**579.46 €**

N° de la liste : 150115475063

EXERCICE	PIECE	MOTIFS	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2021	T21-1	GARDERIE MAI 2019	87- CRECHE GARDERIE	6542	23.67 €

VU le code général des collectivités territoriales ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'admettre en non-valeur les créances figurant dans le corps de la présente délibération d'un montant total de 579.46 € et de 23.67 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202261-20260306-260306_04-DE

AUTORISE le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT que les crédits sont inscrits au compte 6542 en dépenses au budget de l'exercice en cours de la caisse des écoles.

Fait et délibéré à PLOUMILLIAU, les jour, mois et an susdits

Yann KERGOAT

Président de la Caisse des Ecoles